



Province
de Liège

Enseignement

Calendrier et plan de suivi des recommandations des experts

Institut provincial
d'enseignement supérieur
de promotion sociale de
Seraing

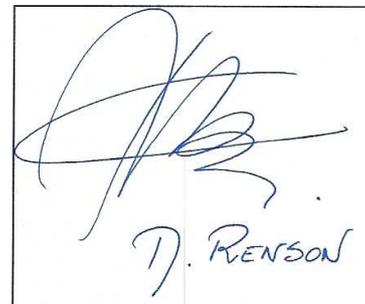
Rue Colard Trouillet 48
B - 4100 SERAING
Tél. : +32 (0)4 330 72 96
Fax : +32 (0)4 330 72 89
www.provincedeliege.be
N° d'entreprise: 0207.725.104
Matricule: 4526293045

Fait à Seraing, le 13 décembre 2012

Nom et signature du (de la) Directeur (-trice)

Nom et signature de la coordonnatrice
de l'autoévaluation

Le directeur
Camille FOUARGE



D. RENSON

Calendrier et plan de suivi des recommandations des experts

Evaluation du cursus « Informatique de gestion » - Institut provincial d'Enseignement Supérieur de Promotion Sociale de Seraing

La mise en place de la démarche qualité dans notre établissement a été envisagée comme un outil de management interne contribuant à donner un sens aux réalités institutionnelles et à permettre aux acteurs impliqués de donner un sens à leurs pratiques professionnelles. En effet, la démarche qualité doit permettre de donner confiance, de légitimer les enseignements et d'en valoriser l'image.

Cette démarche contribue également à coordonner et à optimiser les ressources humaines et matérielles au service de l'action pédagogique et éducative. Sa mise en œuvre suppose la participation de tous les acteurs et ne peut se percevoir comme un processus obligatoire et contraignant.

L'établissement a établi son plan stratégique pour les trois années à venir. Il se structure autour de **4 axes** :

- ✓ améliorer la coordination pédagogique ;
- ✓ développer et encourager l'utilisation de la plate-forme virtuelle ;
- ✓ améliorer la visibilité de l'établissement ;
- ✓ pérenniser la démarche qualité.

Sur base des premières conclusions de son autoévaluation, de son plan d'actions et des résultats de l'analyse de l'évaluation externe, l'établissement a élaboré un plan stratégique dans le respect des recommandations des experts.

Il ressort du rapport final du Comité des experts que les principales améliorations à apporter concernent, en premier, la coordination pédagogique.

C'est ainsi que l'axe essentiel a été défini autour de ***l'amélioration de la coordination pédagogique***, scindé en deux sous-axes :

- ◆ *La mise en place d'une coordination pédagogique dans le cadre des attributions de chaque chargé de cours.* La recommandation des experts portait sur la désignation d'un coordonnateur pour la section, mais la faible dotation périodes de l'établissement ne permet pas d'envisager cette solution. C'est ainsi que nous avons opté pour l'attribution multiple.

L'objectif principal de cette coordination est de permettre une réflexion cohérente : à l'utilisation des différentes méthodes pédagogiques mises en

œuvre, à l'adaptation des contenus d'UF à l'évolution du secteur , à la formulation de suggestions au groupe de travail inter réseaux chargé de réviser le dossier pédagogique et au développement d'initiatives pluridisciplinaires.

- ◆ *L'amélioration des méthodes pédagogiques* : en termes d'évaluation des apprentissages, de feedback proposé aux étudiants, d'offre de stages et de suivi des épreuves intégrées.

Parmi les autres points d'amélioration proposés par le Comité des experts, nous avons noté l'importance de :

- ◆ ***Développer et encourager l'utilisation de la plate-forme virtuelle*** : l'établissement a accès depuis peu à l'école virtuelle développée par la Haute Ecole. Cette plate-forme fonctionne mais n'est pas suffisamment adaptée aux besoins de la promotion sociale. C'est ainsi que notre plan d'actions prévoit de tenter de remédier à cette situation et à promouvoir davantage l'utilisation de ce moyen de communication.
- ◆ ***Améliorer la visibilité de l'établissement*** : les actions essentielles de cet axe portent sur le développement d'un site web propre et sur l'amélioration des contacts avec le monde professionnel.
- ◆ ***Pérenniser la démarche qualité*** : une consultation ponctuelle des parties prenantes a été organisée dans le cadre la mise en place d'une commission d'évaluation interne. Une systématisation de ce processus de consultation, principalement les étudiants, s'avère essentielle à l'amélioration de la qualité des enseignements et occupe tout naturellement une place dans le plan d'actions de l'établissement.

Remarque : pour en faciliter la lecture, nous avons adopté les conventions suivantes :

- en bleu, les actions amorcées au cours de l'année scolaire 2012-2013 qu'il convient, le cas échéant, de poursuivre ;
- en rose, les actions à planifier au cours de l'année 2013-2014, dont l'échéance est prévue en juin 2014 ;
- en rouge, les actions à planifier durant l'année scolaire 2014-2015 dont l'échéance est prévue en juin 2015.

AXE 1 : Améliorer la coordination pédagogique

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité */**/**	Responsable(s)	Degré de réalisation/ Echéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
SOUS AXE 1 : Mettre en place une coordination pédagogique dans le cadre des heures de cours						
<i>L'équipe pédagogique exprime le besoin d'une forme de coordination qui serait insufflée par la nouvelle direction. La coordination pédagogique fait actuellement défaut. (RFS, chapitre 1, page 5, point d'amélioration 1)</i>	Attribution d'heures de coordination pédagogique aux chargés de cours de la section	***	Direction	A planifier : Septembre 2014	Réfléchir de façon cohérente : · à l'utilisation des différentes méthodes pédagogiques mises en oeuvre ; · à l'adaptation des contenus d'UF à l'évolution du secteur ; · à la formulation de suggestions au groupe de travail inter réseaux chargé de réviser le dossier pédagogique · au développement d'initiatives pluridisciplinaires	Heures disponibles dans la dotation périodes
<i>Développer une approche commune sur la gestion des projets informatiques. (RFS, chapitre 1, page 4, point 4)</i>	Développer des projets transversaux qui permettraient d'aborder pratiquement la gestion de projets	***	Chargés de cours	Mis en place en 2012-2013 A poursuivre	Assurer la transversalité des différentes matières.	. Maintenir l'équipe pédagogique en place . Veiller à ne pas élargir l'équipe

						pédagogique
<p><i>Les étudiants sont trop rarement confrontés à des projets qui exigent la collaboration de plusieurs développeurs, une compétence pourtant essentielle dans le monde professionnel.</i> (RFS, chapitre 1, page 6, point d'amélioration 3)</p>	Organiser un projet en équipe qui serait transversal à plusieurs matières	**	Chargés de cours	Mis en place en 2012-2013 A poursuivre	Promouvoir le travail en équipe. Mobiliser les compétences acquises dans les UF.	
<p><i>Au niveau de l'évaluation des apprentissages des étudiants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>les critères d'évaluation sont rarement communiqués de manière formelle aux étudiants ;</i> • <i>Il n'existe pas actuellement de concertation entre enseignants pour échanger sur les modes et les méthodes d'évaluation ;</i> <p>(RFS, chapitre 1, page 6, point d'amélioration 4)</p>	Définir des grilles d'évaluation pour chacune de leurs épreuves et à les expliquer aux étudiants	***	Chargés de cours	Mis en place en 2012-2013 A poursuivre	Assurer le suivi efficace des activités d'enseignement par un dispositif d'évaluation en adéquation avec le seuil de réussite des capacités terminales. Assurer la transparence des évaluations.	
	Débattre ouvertement, pièces à l'appui, des techniques d'évaluation en réunion de coordination pédagogique (des « <i>peer reviews</i> » d'examens en quelque sorte)	**	Chargés de cours	A planifier : Année 2013-2014	Encourager la concertation des chargés de cours sur les modes d'évaluations .	

Action de l'établissement	Créer une « association » des anciens étudiants via une page facebook ou wikipédia commune avec la PS de Verviers	**	Secrétariat-chargés de cours	A planifier : Septembre 2013	Adaptation des contenus des UF à l'évolution du secteur.	
SOUS AXE 1 : Améliorer les méthodes pédagogiques						
<ul style="list-style-type: none"> le feedback offert aux étudiants après une évaluation n'est pas systématique et semble dépendre de l'enchaînement des UF dans l'agenda : si les étudiants n'ont plus de cours avec un enseignant, il leur est difficile d'obtenir un feedback sur les examens. (RFS, chapitre 1, page 6, point d'amélioration 4)	Proposer systématiquement des <i>feedbacks</i> aux étudiants.	***	Chargés de cours	Mis en place en 2012-2013	Assurer le suivi pédagogique efficace des activités d'enseignement. Promouvoir la réussite.	
<i>Les ECTS ne sont actuellement pas, ou peu, utilisés pour estimer la charge réelle de travail des étudiants, par unité de formation, par année et pour le programme</i> (RFS, chapitre 1, page 6, point d'amélioration 5)	Réaliser une enquête auprès des étudiants sur la charge de travail à domicile que représente chaque UF	**	Chargés de cours	A planifier : Année 2014-2015	Adapter la charge de travail de chaque UF.	

<p><i>Les stages ont été récemment réorganisés : leur suivi a été renforcé et rendu obligatoire. (RFS, chapitre 1, page 5, point 10)</i></p>	<p>Récolter systématiquement les coordonnées des lieux de stages</p>	**	Responsable des stages	A planifier : année 2013-2014	Constituer une base de données et de créer un réseau d'entreprises.	
	<p>Associer les anciens à cette démarche</p>	**	Responsable des stages Educatrice	A planifier : année 2013-2014	Améliorer l'offre de stages aux étudiants.	
<p><i>En ce qui concerne les épreuves intégrées, une procédure visant un meilleur encadrement des étudiants a également été mise en place récemment, prévoyant un suivi obligatoire. Cette procédure est documentée dans un nouveau guide à destination des étudiants. Mais à ce jour, ces procédures n'ont pas encore été réellement utilisées. (RFS, chapitre 1, page 5, point 11)</i></p>	<p>Diffuser ce guide et planifier le suivi obligatoire pour les étudiants</p>	***	Responsable Epreuve intégrée	Mise en place en 2012-2013 A poursuivre	Renforcer l'encadrement des étudiants. Favoriser la réussite.	
	<p>Veiller à intégrer dans les jurys d'évaluation des épreuves intégrées un nombre suffisant de professeurs et de professionnels du secteur</p>	***	Direction Responsable Epreuve intégrée	En cours de planification en 2012-2013	S'assurer que les épreuves intégrées permettent réellement de vérifier l'acquisition de l'ensemble des compétences visées par les UF déterminantes du bachelier.	

<i>Les enseignants ont trop peu d'accès à des formations continues ciblées sur l'informatique, hormis quelques formations chez Technifutur.</i> (RFS, chapitre 2, page 7, point d'amélioration 1)	Négocier avec les enseignants un plan de formation assorti des moyens nécessaires et faire l'inventaire de ce qui existe dans les formations Technifutur	**	Direction	A planifier : année 2013-2014	Contribuer à la formation continue des chargés de cours.	
<u>AXE 2 : Développer et encourager l'utilisation de la plate-forme virtuelle</u>						
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité */**/**	Responsable(s)	Degré de réalisation/ Echéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<i>Recourir plus largement aux Technologies de l'Information et de la Communication adaptées à l'Enseignement (TICE)</i> (RFS, chapitre 1, page 4, point 6)	Accélérer l'adaptation de la plateforme aux besoins spécifiques de l'enseignement de promotion sociale	**	La Direction Chargés de cours	A planifier : année 2013-2014	Améliorer la communication interne des informations. Développer un climat de travail promouvant une culture d'ouverture, de dialogue, d'échange de connaissances.	Disponibilité de la cellule informatique du PO
	Proposer des formations à l'école virtuelle aux enseignants et au personnel administratif	**	La direction	A planifier : année 2013-2014		
	Systematiser l'usage de cette plateforme	**	La Direction Chargés de cours	A planifier : année 2013-2014		

<i>Diffusion gratuite de syllabus de bonne qualité aux étudiants (RFS, chapitre 1, page 4, point 7)</i>	Systématiser la mise en ligne de l'ensemble des supports de cours, dates d'examens et autres, par le biais de l'école virtuelle.	**	Chargés de cours	A planifier : année 2013-2014		
---------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----	------------------	-------------------------------	--	--

AXE 3 : Améliorer la visibilité de l'établissement et de la section

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité */**/**	Responsable(s)	Degré de réalisation/ Echéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<i>L'établissement ne jouit pas d'une grande visibilité. L'absence de locaux propres favorise, auprès des candidats étudiants, une confusion avec la Haute Ecole. Cette situation est particulièrement dommageable pour une section dont l'effectif en étudiants est très réduit et qui subit une forte concurrence d'établissements très médiatisés de la région. (RFS, chapitre 3, page 9, point d'amélioration 1)</i>	Accentuer les actions de communication locale, en ciblant mieux les médias pertinents pour le public visé (site web, réseaux sociaux, etc.)	**	Direction	Mis en place en 2012-2013 A poursuivre	Augmenter les inscriptions dans la section	
	Entretenir des contacts avec le Forem	**	Direction	A planifier : année 2013-2014		

<p><i>...il semble que les enseignants actifs au sein de la section aient peu de contacts avec des représentants du monde professionnel pour maintenir à jour leurs compétences et assurer la correspondance entre leurs cours et la réalité du terrain.</i> (RFS, chapitre 3, page 9, point d'amélioration 3)</p>	<p>Entretenir des contacts plus réguliers avec des professionnels - éventuellement des anciens - en les invitant à intervenir dans les cours ou à apporter leur témoignage aux étudiants en cours de formation.</p>	**	Chargés de cours	A planifier : année 2014-2015	Proposer une formation en adéquation avec les exigences du monde professionnel.	
	<p>Participer aux conférences proposées par la Haute Ecole</p>	**	Chargés de cours	A planifier : année 2013-2014	Assurer une formation pertinente et actualisée	
<p><i>L'établissement ne peut afficher une image claire et dynamique de la section sur internet, via un site web ou les réseaux sociaux. La page consacrée à l'établissement sur le site de la Province est incomplète, difficilement accessible et peu attractive pour de jeunes adultes potentiellement intéressés par les technologies de l'information</i> (RFS, chapitre 2, page 8, point d'amélioration 4)</p>	<p>Développer un site web complet et dédié, ainsi qu'une présence sur les réseaux sociaux et y publier l'ensemble des informations spécifiques à la section, entre autre l'ensemble des fiches UF.</p>	***	Etudiants- Chargés de cours	A planifier : année 2013-2014	Promouvoir l'établissement et ses formations en utilisant un moyen adapté au public cible.	Autorisation du PO de créer un site web propre

AXE 4 : Pérenniser la démarche qualité

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité */**/**	Responsable(s)	Degré de réalisation/ Echéances	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<i>Les enseignements ne sont pas systématiquement évalués par les étudiants, même si une évaluation ponctuelle a été organisée à l'initiative des enseignants (RFS, chapitre 4, page 10, point d'amélioration 4)</i>	Systématiser les consultations informelles des étudiants, voire recourir à des évaluations formelles, qui seraient synthétisées par un membre du personnel « neutre ».	***	Chargés de cours	A planifier : année 2013-2014	Améliorer la qualité des enseignements.	
Action de l'établissement	Créer une boîte à idées dans l'établissement	**	Secrétariat	A planifier : année 2013-2014	Impliquer les étudiants dans la qualité.	
<i>Le comité des experts constate qu'aucune structure officielle n'organise la consultation des étudiants (RFS, chapitre 4, page 10, point d'amélioration 3)</i>	Mise en place d'une délégation étudiante	**	Chargés de cours- Secrétariat	A planifier : année 2013-2014	Permettre une consultation officielle et régulière des étudiants	
	Créer une association d'anciens diplômés					